

PROCÈS-VERBAL (COMPTE-RENDU) DE LA RÉUNION

CA # 2014-03



Mercredi le 21 mai 2014

Salle de réunion 252, rue Principale, Granby

Étaient présents : Alain Mochon, Luc Dextrateur, Pierre Michaud, Lucie Lequin, Stéphane Mailloux et François Leduc

Était absent : Jean-François Ostiguy et Francine L'Heureux

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
Alain Mochon ouvre la réunion à 19h35. L'ordre du jour de cette rencontre spéciale est accepté tel que présenté.
2. **PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU 19 MARS 2014 ET DU 19 AVRIL 2014:**
Dans les 2 cas, le directeur général, François Leduc, enverra les procès-verbaux au Président Alain Mochon pour qu'il y apporte des corrections mineures.
3. **MEMBERSHIP :**
 - a. Demandes d'adhésion comme membre régulier :
 - i. Miguel St-Pierre : Alain Mochon propose, Luc Dextrateur seconde
 - ii. Marianne St-Denis : Luc Dextrateur propose, Alain Mochon secondePour les prochaines rencontres du CA, Stéphane Mailloux propose au directeur de s'inspirer des ordres du jour de l'OBV Yamaska.
 - b. Liste des membres à jour : 45 réguliers, 13 à vie
Les membres du CA entérinent la liste présentée, mais le trésorier affirme avoir 60 \$ en trop provenant de cotisations de membres réguliers. Par exemple, un membre (Marianne Labrie) a renouvelé mais n'apparaît pas sur la liste; 2 autres membres seraient dans la même situation (lesquels?)
4. **Rapport des officiers et membres du CA**
Les points a et b ont été intervertis.
 - a. Trésorier :
 - i. 21,133 \$ en banque
 - ii. Coquetel bénéfice : profit autour de 2,400 \$ comparativement à 4,400 \$ l'an passé. La principale hausse des dépenses entre les 2 années est le coût du traiteur, qui est passé de 1,200 \$ à 2,000 \$ et également du fait que nous avons comptabilisé au revenu un don de 1,500 \$ de la Cie Matrech.
 - b. Président, sur le coquetel bénéfice :

Le président, Alain Mochon, affirme avoir trouvé l'organisation du coquetel bénéfice épuisante et énergivore, surtout l'aspect financement. Cependant, il y a eu des commentaires comme : « Vous devriez organiser ça chaque année parce que ça rassemble les acteurs régionaux en environnement. » Tour de table.

Pierre Michaud : Indépendamment des résultats financiers, le coquetel bénéfice est une bonne occasion offerte à nos membres, partenaires et sympathisant pour « sortir », se rassembler et échanger entre eux.

Stéphane Mailloux : Les conflits de dates (avec d'autres événements) constituent un problème. Ça prend 5 ans pour qu'un événement s'impose au calendrier local.

Lucie Lequin : Il aurait fallu prévoir un meilleur accueil des participants. Il faudrait définir clairement l'objectif du coquetel bénéfice.

François Leduc :

PROCÈS-VERBAL (COMPTE-RENDU) DE LA RÉUNION

CA # 2014-03



- Une des principales raisons pour lesquelles le président a trouvé ça énergivore est la moins grande implication générale (temps disponible) des membres du CA par rapport à l'édition de l'an passé. Paul Sarrazin était très actif en 2013.
 - Le cocktail bénéfice rassemble 2 genres de clientèle :
 - 1) Ceux qui sont là d'abord pour le cocktail, le réseautage local et pour en apprendre plus sur la Fondation SÉTHY;
 - 2) Les acteurs de l'environnement, qui sont contents de se retrouver à cette occasion.
 - Posons-nous la question : Voulons-nous vraiment garder le cocktail bénéfice? On s'en parle à la prochaine rencontre.
5. Rapport du directeur général :
- a. Le tableau des projets (de l'an 1) n'est pas complètement finalisé.
 - b. Le directeur général explique les démarches faites et à faire pour la demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec, en vue de l'embauche d'Annie Choinière comme adjointe administrative.
 - c. Points reportés.
6. Les 2 résolutions urgentes (#23 et #24) devront être entérinées rapidement, même sans réunions du CA.
- 7.
- a. Jean-François Ostiguy a annoncé qu'il ne serait pas disponible pour siéger au CA pendant plusieurs mois. Lorsque le président l'a questionné sur son intérêt à demeurer membre du CA, M. Ostiguy a fait part de son souhait de s'en retirer définitivement. So courriel exprimant cela a fait part de lettre de démission.
 - b. Tourbière de St-Joachin-de-Shefford : Le directeur décrit la situation. Lucie Lequin trouve que cela pourrait représenter un beau défi pour la Fondation SÉTHY, en accord avec sa mission de sauvegarde des écosystèmes de la région. Le directeur va monter rapidement un projet pour demander une aide financière à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) de la Montérégie Est, la date limite étant de 30 mai 2014.
8. Levée de l'assemblée à 21h50.

Luc Dextrateur, secrétaire-trésorier

Date : le 21 mai 2014